

SECTION 4 – SIGNATURE DES INTERVENANT

POUR LA COMPAGNIE CÉDANTE, UNE RÉOLUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DOIT OBLIGATOIREMENT ACCOMPAGNER LA PRÉSENTE DEMANDE.

NOTE : S'IL Y A PLUS D'UN ACQUÉREUR INSCRIRE LE POURCENTAGE TRANSFÉRÉ À CHACUN.

Si plus de 2 cédants ou acquéreurs, joindre une annexe.

CÉDANT (en lettres moulées)	ACQUÉREUR (en lettres moulées)	%
Compagnie	Compagnie	
Nom	Nom	
Prénom	Prénom	
Signature	Signature	
Date	Date	
2 ^e CÉDANT (en lettres moulées)	2 ^e ACQUÉREUR (en lettres moulées)	%
Compagnie	Compagnie	
Nom	Nom	
Prénom	Prénom	
Signature	Signature	
Date	Date	

ESPACE RÉSERVÉ À LA MRC

Sceau d'inscription	<p>Ce formulaire doit être retourné à l'adresse suivante :</p> <p>MRC DE SEPT-RIVIÈRES 1166, boulevard Laure Sept-Îles (Québec) G4S 1C4</p> <p>Tél. : 418 962-1900 Télec. : 418 962-3365 gestion_sablriere@mrc.septrivieres.qc.ca</p>	<p>Réservé à la MRC</p> <p>DOSSIER</p> <p>DATE DE RÉCEPTION</p>
---------------------	---	--